



Code de Conduite et Règlements Patineurs Saison 2018 – 2019

Pour alléger le document, le terme « patineurs » s'applique autant aux filles qu'aux garçons

1. Les pratiques sur glace seront précédées d'un échauffement et d'étirements. Les patineurs doivent se présenter 30 minutes avant le début d'une pratique sur glace.
2. Seuls les vêtements de l'équipe seront acceptés sur la glace, soit un pantalon noir, le t-shirt, le polar ou le manteau du club. Une permission spéciale peut être accordée aux patineurs souffrant de grippe ou de blessure pour le port du foulard pendant les pratiques de chorégraphie. Aucun foulard pour les « run-through ».
3. Les patineurs doivent se présenter aux pratiques hors glace 15 minutes à l'avance, avec les mêmes vêtements que pour les pratiques sur glace ainsi qu'avec des espadrilles.
4. Les cheveux moyens et longs devront être attachés. Les « toupettes » devront être attachées ou fixées pour ne pas nuire à la concentration durant la pratique.
5. Pas de bijoux ou montres, autant sur la glace que lors des pratiques hors glace.
6. Les patineurs seront priés de garder les « distances » pendant que les instructions des entraîneurs sont transmises.
7. Les patineurs sont priés d'identifier et d'apporter leur bouteille d'eau, surtout s'ils ont une condition médicale contagieuse (rhume, grippe, feu sauvage, etc.)
8. Pas de langage vulgaire ou impoli. Un patineur s'exprime avec respect face aux entraîneurs, les bénévoles et ses coéquipiers.
9. La gomme, les bonbons ou le chocolat sont interdits. Ne pas se présenter au début d'une pratique avec de la nourriture ou une boisson autre qu'une bouteille d'eau.
10. Le responsable d'équipe (entraîneur ou gérant) doit être informé de tout problème pouvant survenir sur la glace ou hors glace. Le cas sera référé au comité qui verra à trouver une solution en collaboration avec les personnes concernées.
11. Nous sommes tous des ambassadeurs de Cassiopée et du CPA Sherbrooke. Les patineurs doivent donc toujours en parler positivement et en faire la promotion.
12. Les patineurs doivent toujours maintenir les endroits propres et ordonnés, il s'agit de notre image. Que ce soit en compétitions, lors de démonstrations, de pratiques ou de rencontre au bureau de Cassiopée, les patineurs doivent ramasser leurs déchets (tape, mouchoirs, repas, etc.)

LES ABSENCES, RETARDS ET CHOIX DES PATINEURS

1. Les patineurs doivent aviser leur entraîneur s'ils prévoient un retard ou une absence à une pratique, au moins 12 heures avant la pratique. Seules les absences motivées (école, travail) sont acceptées. Les patineurs malades (rhume, grippe) se doivent d'assister aux pratiques, dans la mesure du possible, afin d'observer les ajouts et changements.
2. La présence aux démonstrations, spectacles et toute activité sociale et de levée de fonds est OBLIGATOIRE sans exception.
3. Les retards et les absences seront notés par le responsable d'équipe ou l'entraîneur.

SÉLECTION DES PATINEURS ET COMPÉTITIONS

1. Les retards et les absences seront considérés pour déterminer les patineurs choisis pour les compétitions, les démonstrations et les spectacles.
2. Les résultats de l'évaluation, les années d'expérience et les niveaux de tests seront considérés pour déterminer la position des patineurs dans les chorégraphies.
3. Le choix de la position dans les lignes et le choix des alternances est entièrement à la discrétion des entraîneurs : pas de promesses, pas de garantie. Ceci n'est pas ouvert à discussion. Cependant veuillez vous adresser directement au comité pour toute question ou explication relative à ce sujet.

4. Les patineurs devront toujours demeurer ensemble lors des démonstrations, des compétitions et des spectacles afin de bien vivre l'esprit d'équipe.
5. Les équipes Cassiopée se soutiennent entre elles autant dans la victoire que dans la défaite. Les patineurs s'engagent donc à aller encourager les autres équipes lors de leurs prestations.
6. Les équipes Cassiopée favorisent l'esprit sportif envers les adversaires. Il est donc important de respecter les autres équipes et de les féliciter.
7. Lors des compétitions, chaque patineur doit respecter les règles établies par les entraîneurs et accompagnateurs (Ex : le couvre-feu). Les entraîneurs et bénévoles de toutes les équipes encouragent leurs athlètes à mener une vie saine. Nous vous encourageons à bien dormir, bien vous hydrater et surtout bien vous alimenter. Votre santé et votre bonheur nous tiennent à cœur et on vous aime comme vous êtes.

**J'ai lu et compris le code de conduite.
J'adhère pleinement à ces règlements et consent à les suivre tel que prescrit.**

Signature du patineur
(ou du parent / tuteur si moins de 18 ans)

Nom du patineur

Date